

Arno Klarsfeld

Plaidoirie pour le droit animal

Paris Match | Publié le 13/06/2015 à 10h42

Propos recueillis par [Anne-Cécile Beaudoin](#)

Arno Klarsfeld et son chat, Malka. Philippe Petit

×Close

Avocat international, membre du comité d'honneur de la FLAC (Fédération des luttes pour l'abolition des corridas), Arnaud Klarsfeld combat depuis toujours tout ce qui avilit l'animal pour le plaisir barbare de l'homme.

Paris Match: Vous revendiquez l'inscription des droits des animaux dans la constitution. Expliquez-nous.

Arno Klarsfeld: En France, il y a les Droits de l'Homme, mais toujours pas de Droits des Animaux. Pourtant, les mentalités évoluent, on se rend compte qu'il n'y a pas de différence entre l'Homme et l'Animal : chacun possède une conscience, une sensibilité. En Inde, la Haute Cour de Delhi vient de prendre des mesures sévères contre le commerce des oiseaux. Le juge a précisé que «tous les oiseaux ont le droit fondamental de voler dans le ciel et qu'aucun être humain n'est autorisé à les garder en cage». L'année dernière, en Argentine cette fois, un tribunal a accordé le droit de vivre en liberté à une femelle orang-outan, la reconnaissant comme «une personne non-humaine». Elle venait de passer 20 ans derrière les barreaux du zoo de Buenos Aires. Les choses doivent nécessairement changer dans le monde occidental. Accorder une reconnaissance constitutionnelle aux animaux permettrait par exemple de faire évoluer les rites religieux, halal ou casher. On ne va pas tous devenir végétarien du jour au lendemain, mais la moindre des grâces en tuant les bêtes, c'est de ne pas les faire souffrir. C'est une question de juste compassion.

La France est loin d'être une championne en ce qui concerne le respect des animaux, leur bien-être. Comment peut-elle rattraper son retard ?

Abolir les pratiques cruelles, inutiles, comme la chasse à courre et la corrida, serait une belle avancée. Je me réjouis d'ailleurs que la tauromachie soit désormais exclue du Patrimoine culturel immatériel de la France. C'est un premier pas. La corrida reste autorisée dans les villes où «une tradition locale ininterrompue peut être invoquée». L'esclavage aussi était une coutume ! Aux Etats-Unis, avant la guerre de Sécession, la règle en vigueur autorisait l'esclavage là où il avait existé, mais en excluant les nouveaux territoires ouverts à la colonisation. Quel étrange parallèle avec les lois qui régissent la corrida dans notre pays... Si on part du principe que les animaux sont doués de sensibilité, je ne vois pas comment cette pratique peut continuer d'exister.

Comment l'éthique pourra-t-elle un jour conditionner le droit ?

C'est une question de volonté. A contrario d'une grande partie de l'opinion publique, de nombreux hommes politiques aiment la chasse et la corrida. Mais ils sont encore plus attachés à leur réélection. C'est un rapport de force qu'il faut enclencher de manière pacifique mais déterminée.

"Les hommes politiques sont sensibles à cette question, mais ce n'est pas leur priorité immédiate"



Arno dans son appartement parisien avec Heaven, son chat Ragdoll. DR

En tant que membre du Conseil d'Etat, abordez-vous la question animale avec les politiques ?

J'en ai fait part au Président du Conseil d'Etat, je lui ai expliqué que la question du droit des animaux allait grandir dans les années à venir. J'ai également souvent embêté Nicolas Sarkozy à propos des animaux... Dans l'ensemble, je crois que les hommes politiques sont sensibles à cette question, mais ce n'est pas leur priorité immédiate.

Chaque année dans le monde, mille milliards de poissons, soixante milliards d'animaux terrestres sont tués pour leur viande, leurs oeufs ou leur lait. Cinquante millions sont massacrés pour leur fourrure, etc. L'historien américain Charles Patterson parle d'un «éternel Treblinka». Etes-vous d'accord avec ces termes ? Oui, parce que je suis particulièrement sensible au sort des animaux. Mais je comprends que cette formule puisse choquer les gens qui n'ont pas la même fibre que moi.

Comment est né votre amour pour les animaux ?

A la maison, il y a toujours eu des chats, des chiens. Ils faisaient partie de la famille, j'ai grandi avec eux, ils me donnaient beaucoup de bonheur. Dans les années 70, mon père avait rapporté un petit singe du Brésil. Il disait qu'il avait deux fils : un quadrupède et un bipède, le bipède venant en second ! Aujourd'hui, j'ai deux chats. Il y a Heaven, un Ragdoll que j'ai acheté à Paris, et Malka qui signifie «reine» en hébreu et en arabe. Je l'ai trouvée dans la rue à Jérusalem. Je ne sais pas si elle est juive ou palestinienne, mais je l'aime beaucoup!(rires) Et je suis presque végétarien. La seule fois où il m'arrive de craquer, c'est au restaurant chinois, pour une salade de poulet...

A ne pas manquer : à Béziers, le 20 juin, la conférence organisée par la FLAC intitulée «Corrida et protection de l'enfance» avec pour invité d'honneur le professeur Hubert Montagner. Rendez-vous à 16h à la Maison de la Vie Associative, 15 rue du Général Marguerite, 34500 Béziers.

flac-anticorrída.org